

Le 11 janvier 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 janvier 2011 de la Municipalité
Paroisse de Notre-Dame de Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame
de Lourdes, le onzième jour de janvier deux mille onze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
Siège no : 5 : VACANT
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée extraordinaire
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du budget pour l'année 2011
- 4.0 Questions de l'assemblée
- 5.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard,
Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

La séance extraordinaire a été convoquée par Monsieur le maire, M.
Jocelyn Bédard, par avis signifié dont les documents ont été déposés aux archives
de la municipalité.

R11-01-012
Ordre du
jour

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des
conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

ADOPTÉE

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité
des conseillers d'adopter le budget pour l'année financière 2011 présenté comme
suit:

R11-01-013
Adoption du
Budget -
Année financière
2011

BUDGET 2011
RECETTES:

Taxes	595 553 \$
Païement tenant lieu de taxes	4 700 \$
Transferts	427 361 \$
Services rendus	3 500 \$
Imposition de droits	2 500 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$
Intérêts	1 000 \$
Conciliation à des fins fiscales (amortissement)	113 508 \$

TOTAL: 1 149 122 \$

DÉPENSES:

Administration générale	166 995 \$
Sécurité publique	100 453 \$
Transport	454 828 \$
Hygiène du milieu	52 745 \$
Aménagement, urbanisme et développement	32 650 \$
Loisirs et cultures	30 170 \$
Frais de financement	18 410 \$
Amortissement des immobilisations	113 508 \$
Remboursement dette à long terme	147 300 \$
Projets spéciaux	32 063 \$

TOTAL: 1 149 122 \$

ADOPTÉE

Le 11 janvier 2011

Questions de l'assemblée :

Aucune question

R11-01-014
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance extraordinaire soit levée à 20h10.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales